Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-213501166-20260423-D39_2026-DE

Extrait du Registre des Délibérations

L'an deux mille vingt-six, le jeudi vingt-trois avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de La Fresnais, dûment convoqués, conformément aux dispositions de l'article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales, se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Éric POUSSIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Étaient présents : M. Éric POUSSIN, M. Albert PIEL, Mme Daisy DELOURME, M. Alain GUILLEMOT, Mme Angélique FOUGERAY, Mme Solange QUINIOU, Mme Marie-Dominique LETELLIER, M. Pierre CORNILLET, M. Jean-François CADIOU, M. Régis SIMON, Mme Emmanuelle MARTIG, Mme Marie LÉONARD, Mme Aude RENOUARD, M. François AGENAIS, Mme Kassandre GUÉPIN, Mme Justine TESSIER, M. Joan TOURNIER, M. Alban BELLIER et Mme Mélyssa DUFEIL PAUTREL.

Pouvoirs : M. Guillaume GUÉRAULT a donné pouvoir à Mme Angélique FOUGERAY ;
Mme Chantal BOISSIÈRE a donné pouvoir à Mme Marie-Dominique LETELLIER ;
M. Cyrille DELAPORTE a donné pouvoir à Mme Daisy DELOURME.

Étaient absents : M. Alexis LORET.

Secrétaire de séance : M. Albert PIEL en conformité avec l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a été désigné par le conseil municipal pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a acceptées.

Convocation de la séance transmise le 16 avril 2026
Date d'affichage de la convocation : 16 avril 2026

Délibération n° 39-2026

Objet : Vie municipale – Modification des désignations des membres du Syndicat Intercommunal Animation Jeunesse Enfance (SIAJE)

Rapporteur : M. Éric POUSSIN, Maire

Vu les articles L.5211-7 et L2122-7 du Code général des collectivités territoriales;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 22 novembre 2006 modifié portant création du syndicat intercommunal à vocation unique Animation Jeunesse Enfance ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 19 novembre 2019 portant modification des statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Animation Jeunesse Enfance ;

Vu l'article 7 des statuts indiquant la clé de répartition du nombre de délégués ;

Vu la délibération 28-2026 en date du 2 avril 2026 portant désignation des membres du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique Animation Jeunesse Enfance ;

Considérant la démission à compter du 10 avril 2026 de M. Malo PONCHEL du Conseil Municipal et délégué suppléant auprès du SIAJE ;

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 035-213501166-20260423-D39_2026-DE

Considérant qu'il s'agit d'un scrutin uninominal à bulletin secret mais que le conseil municipal a décidé à l'unanimité de procéder à un vote à main levée ;

Considérant que si une seule candidature est déposée pour chaque poste à pourvoir les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le maire ;

M. le Maire invite le conseil municipal à procéder au remplacement, à main levée, d'un délégué suppléant au Syndicat Intercommunal Animation Enfance Jeunesse (SIAJE).

Election délégué suppléant :

S'est portée candidate :
- Mme Mélyssa DUFEIL PAUTREL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité, (POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),

- **DECIDE** de modifier la composition des membres du Syndicat Intercommunal à vocation unique Animation Jeunesse Enfance suivants :

  - Délégué suppléant :
    - Mme Mélyssa DUFEIL PAUTREL

- **CHARGE** M. le Maire de transmettre la présente délibération au Syndicat Intercommunal à vocation unique Animation Jeunesse Enfance.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme,

La Fresnais, le 23 avril 2026

Le Secrétaire de séance,
Albert PIEL

Le Maire,
Eric POUSSIN



